

Demande de versement en espèces de la prestation de libre passage suite au départ définitif de Suisse

Veillez remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie. Des formulaires correctement et entièrement remplis permettent un traitement rapide sans perte de temps.

Pensionskasse (Caisse de pension) Vorsorgestiftung (Fondation de prévoyance)

1. Personne assurée

N° de membre/de contrat

Nom	Prénom		
N° AVS	ancien n° AVS (si existant)		
Date de naissance	Sexe	<input type="checkbox"/> m	<input type="checkbox"/> f
Rue, n°	NPA	Lieu	
Téléphone privé	Téléphone professionnel		
Téléphone mobile	E-Mail		
État civil	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> partenariat enregistré	
	<input type="checkbox"/> marié(e)	<input type="checkbox"/> divorcé(e)	<input type="checkbox"/> veuf/veuve

▸ Les personnes célibataires, divorcées et veuves doivent présenter une attestation officielle d'état civil. Pour les personnes mariées et vivant en partenariat enregistré, les signatures doivent être authentifiées légalement. L'authentification est effectuée sur la dernière page de ce formulaire.

2. Sur la base des dispositions légales, je souhaite le paiement en espèces de mon avoir de libre passage, car

- en tant que travailleur frontalier (G), je quitte définitivement mon emploi en Suisse. Je joins une attestation de domicile de ma commune de résidence. En cas de versement dans un État de l'UE ou de l'AELE, voir mémento séparé.
- en tant que citoyen suisse/résident étranger ayant un permis de séjour (C)/résident à l'année (B)/réfugié(e) (F)/résident de courte durée (L), je quitte définitivement la Suisse. (Le versement est effectué au plus tôt un jour après le départ à l'étranger et dès que l'Office du contrôle des habitants a confirmé, au point 4 de la page suivante de ce formulaire, le départ définitif et dès que le lieu précis du virement est connu. En cas de versement dans un État de l'UE ou de l'AELE, voir mémento séparé).

Je certifie n'avoir effectué aucun achat auprès de la caisse de pension au cours des trois années qui ont précédé mon départ. J'ai bien noté qu'en cas de versement en espèces à l'étranger, l'impôt à la source sera prélevé pour les montants supérieurs à 1000 francs. En cas de départ vers un État de l'UE ou de l'AELE, le consentement du Fonds de garantie LPP, Case postale 1023, 3000 Berne, doit être obtenu.



▾ Veuillez tenir compte des pages suivantes.

3. L'avoit de libre passage doit être viré à l'adresse suivante

Adresse de paiement

Nom de la banque

Rue, n°

NPA

Lieu

Titulaire du compte

Rue, n°

NPA

Lieu

IBAN

BIC-/Swift*

* À remplir impérativement en cas de versements à des institutions financières étrangères en Europe.

 Veuillez indiquer le compte postal ou bancaire et joindre éventuellement un bulletin de versement.

Confirmation de l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Lieu

Date

Signature de la personne bénéficiaire

Signature du/de la partenaire

4. Attestation de l'Office du contrôle des habitants pour les citoyens suisses, résidents étrangers ayant un permis de séjour, résidents à l'année, réfugiés ainsi que résidents de courte durée qui quittent définitivement la Suisse.

L'office du contrôle des habitants soussigné confirme que

Nom

Prénom

domicilié(e)

quittera/a quitté définitivement la Suisse le

pour (pays)

Lieu

Date

Sceau et signature de l'Office du contrôle des habitants



▼ Veuillez tenir compte de la page suivante.

En cas de versements en capital égaux ou supérieurs à CHF 5000, nous sommes tenus d'exiger des deux conjoints ou des partenaires enregistrés l'authentification légale de leur signature. Pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, nous avons besoin d'une attestation officielle de leur état civil actuel. Vous pouvez faire authentifier les signatures par exemple auprès de la commune, d'un notaire ou, sur rendez-vous, auprès d'un bureau de l'Asga Pensionskasse.

5. Authentification des signatures des personnes mariées et des personnes en partenariat enregistré en cas de versement en capital supérieur à CHF 5000,00

Nous donnons notre accord pour le paiement en espèces – conformément aux indications stipulées au recto de ce formulaire :

Signature de la personne bénéficiaire

Signature du/de la partenaire

Authentification des deux signatures

Lieu

Date

Office administratif

6. Attestation de l'état civil pour les personnes célibataires, divorcées, veuves

Nous confirmons que Monsieur/Madame est célibataire divorcé(e) veuf/veuve.

Lieu

Date

Office administratif

